



Rapport analyse

Enquête VADA Gerpennes

Septembre 2024

Dans le cadre de la labellisation « Ville amie des aînés » de la commune de Gerpinnes, trois focus groupes ont été menés afin de compléter l'enquête déjà réalisée en 2017-2018.

Les focus portent sur les 8 thématiques explorées dans le cadre du programme VADA (voir guide d'entretien en annexe 1).

Au total, 52 personnes habitant les différentes entités de la commune (Gerpinnes, Joncret, Lausprelles, Acoz, Loverval, Villers Poterie, Gougnies) ont participé aux focus groupes. Plusieurs personnes habitent maintenant dans la résidence service (Les jardins du Bultia) mais ont habité la commune de Gerpinnes auparavant.

1) COMMUNICATION

Tous les participants font part de l'importance du bulletin communal « Le Gerpinnois » dans la prise d'information pour tout ce qui se passe dans la commune. Ils considèrent que celui-ci est bien fourni contenant beaucoup d'informations. Cependant, quelques personnes signalent la perte d'intérêt pour le bulletin communal pour une partie de la population lié au fait qu'il est maintenant interdit de publier les noms des personnes décédés ou des naissances (RGPD). Ces informations peuvent être obtenues via la liste paroissiale pour autant que les familles aient donné leur accord.

Le CCCS a demandé à avoir depuis cette année un feuillet dans le bulletin communal spécial senior. Il paraîtra deux fois par an (printemps et autonome), le bulletin communal paraissant tous les 2 mois.

Une moitié des participants semblent également recevoir les informations via les pages Facebook (communales, activités, associations, paroisse...) ou sur le site internet de la commune. Même si pour certaines ils sont « *trop vieux pour appuyer sur le bouton* ». Pour d'autres, ils reçoivent les informations sur les activités proposées par la commune via des mails envoyés par le plan de cohésion sociale (PCS) après avoir donné leurs coordonnées et avoir accepté que celles-ci soient utilisées.

Le bouche-à-oreille fonctionne plutôt bien et est une source importante d'information. Lorsqu'une personne fait partie d'un groupe participant à une activité, elle est mise dans une forme de boucle d'information sur d'autres activités et sur ce qui se passe dans la commune. Plus il y a de participation, plus la personne est au courant de ce qui se passe. Les liens sociaux augmentent considérablement le niveau d'information. Pour certaines personnes, il est essentiel de faire passer le plus possible d'informations lors des activités.

Le centre culturel publie un calendrier de leurs activités dans toutes les boîtes aux lettres deux fois par an.

Il existe aussi le guide senior réalisé par le CCCS. Celui-ci va être remis à jour et devrait être disponible prochainement. Cependant, beaucoup n'était pas au courant de son existence. Dans certains cas, il a été reçu en son temps mais perdu, jeté ; parfois au moment de sa réception, les personnes ne se sentaient pas encore concernées par un guide « senior ».

Les bureaux et les services de la commune sont également reconnus comme source d'information : service population, présentoirs avec folders à disposition à l'entrée.

Certains reçoivent également le bulletin senior de Charleroi et regardent Télésambre pour rester informés.

Plusieurs personnes font la demande d'un numéro de téléphone dédié à l'information des seniors. Ce numéro a existé (mis en place après la première enquête). Il a été arrêté par manque d'appels.

Pour deux personnes, ce qui manque dans la communication avec la commune porte sur les décisions prises par le collège communal. Elles souhaitent que les décisions soient plus claires à la lecture.

La mise en place d'un affichage (bâche) à l'entrée de la commune est aussi source d'information.

L'ensemble des participants font remarquer que même avec la meilleure communication papier (guide, carnet centre culturel, bulletin communal...) beaucoup de gens disent ne pas être au courant car ils ne lisent pas ou plus, oublient de noter les informations importantes ou jettent les documents.

Les participants de la résidence service expriment le fait qu'ils ne sont pas assez informés. Les documents papier sont déposés à la résidence mais ne sont pas distribués.

Lors de la première enquête en 2017, il y avait une forte demande pour améliorer la communication et donner davantage d'information sur l'existant dans la commune aux seniors. La situation a un peu changé avec l'information digitale (internet, réseaux sociaux) mais également avec la réalisation du guide senior. La communication s'est largement améliorée, même s'il reste encore des difficultés d'accès pour certaines personnes.

2) TRANSPORT ET MOBILITÉ

Pour beaucoup, la mobilité est le point noir de la commune. Elle est souvent pauvre (hors voiture privée) et difficile (densité de circulation).

L'ensemble des participants expriment que le seul vrai moyen de transport dans la commune est la voiture privée. En un mot, si vous avez une voiture et que vous êtes toujours en capacité de conduire, tout se passe bien pour vous. Pour vivre à Gerpennes, une voiture est une obligation. Si pour une raison ou une autre les personnes ne peuvent plus conduire, la vie devient plus compliquée et un sentiment de perte de liberté apparaît, même s'il existe plus ou moins d'alternatives (prendre un taxi).

Effectivement, s'il n'est pas ou plus possible d'utiliser sa voiture personnelle, il existe des alternatives (taxi social, taxi privé, MobilESEM, famille, voisins). Le co-voiturage permet également de participer à certaines activités (voisin, ami). Pour beaucoup, le taxi social est une solution pour aller à un rendez-vous médical ou pour faire des courses mais ne couvre pas les loisirs. MobilESEM est une bonne alternative mais il manque de chauffeurs bénévoles. Ces différentes possibilités sont utilisées mais l'inconvénient est qu'il faut faire une réservation et qu'elles ne sont pas toujours fiables selon les personnes présentes.

Le bus est une solution si vous habitez au centre de Gerpennes mais pas dans certains petits villages (Hymié, Joncret). Peu de bus passent (un le matin, un le soir), principalement pour les élèves mais pas en dehors des horaires scolaires. Il faut aussi être encore suffisamment mobile pour accéder aux arrêts de bus. Il faut marcher un bon moment pour trouver un arrêt et pas vraiment d'abris bus lorsqu'il pleut. Il faut ajouter à cela des routes sans trottoir et dangereuses pour attendre le bus. Certains prennent le bus pour aller à Charleroi mais expriment des difficultés par rapport à l'accessibilité des bus (file pour entrer aux heures d'école, pas vraiment de possibilité de s'asseoir pour attendre) et manque de sécurité (par exemple, à la gare de Charleroi). Plusieurs personnes déclarent qu'elles comprennent qu'il y ait peu de bus car elles observent des bus vides à certains moments « *le chauffeur promène son bus* ». Certains expriment des craintes par rapport à la fermeture de l'IMTR. La présence de l'hôpital à Loverval permet à ce village d'être mieux desservi par les bus que d'autres. Sa fermeture prochaine pourrait modifier l'offre de la TEC.

Plusieurs participants précisent l'existence d'un abonnement à prix réduit à la TEC pour les seniors. Pour 12 € par an, les seniors peuvent utiliser le bus. Celui-ci peut être commandé via internet (pas toujours simple pour les seniors) ou il peut être demandé au bureau de la TEC à Charleroi. Il serait peut-être intéressant que la commune propose une permanence à la commune pour faire l'abonnement. Ils reviennent également sur les modifications des tarifs senior de la SNCB devenu trop chers pour prendre le train. De plus, la gare de Charleroi est difficilement accessible et peu sécurisée pour eux.

Les participants mettent en avant les difficultés de liaison entre les villages, aussi bien via des transports en commun qu'à pied (manque de trottoirs).

Il y a quelques années un bus de la commune conduisaient les personnes qui le souhaitaient au marché de Châtelet. La commune de Gerpennes a arrêté ce service car le car était trop vieux.

Les participants expriment aussi la saturation du réseau routier de la commune lié à la présence de la N5. L'augmentation de la circulation (dont celles des camions) a des répercussions sur les routes de la commune et la densité du trafic routier. La qualité des routes et trottoirs a fortement été discutée au sein des focus. Il est demandé d'améliorer la qualité des routes (nombreux trous, fortement

dégradées) qui augmentent le risque d'accident et celle des trottoirs (présence, entretien). Il est aussi demandé à de nombreux endroits de placer des systèmes de ralentissement ou de mettre un flash pour inciter les gens à diminuer leur vitesse. Ce point est développé dans le point « Accessibilité et espace extérieur ».

La présence de places de parking en suffisance lors de l'attribution d'un permis de bâtir est également évoquée. Il faut une certaine cohérence dans les projets et évaluer l'impact sur l'existant.

Les personnes de la résidence service déclarent qu'elles ont la possibilité d'aller jusqu'au centre commercial (Bultia) en voiture conduite par un bénévole mais que les places sont limitées (3 personnes maximum). Elles souhaitent une navette (mini-bus électrique) qui permettrait aux personnes de la résidence et de la MR/MRS d'aller vers des activités extérieures. Cette proposition pourrait être étendue aux villages pour permettre des liens entre ceux-ci. Il pourrait y avoir un circuit défini et des heures précises pour permettre aux gens de se déplacer à des activités entre villages. Mais ils sont conscients que cela demande un certain budget pour la commune.

Les participants expriment la nécessité d'avoir des alternatives (taxi, TEC, SNCB) à prix réduits ; une navette entre les villages permettant de les relier ; et des places de parkings pour seniors proches des magasins ou des arrêts de bus. Il serait important de faire une bonne communication sur les différentes possibilités existantes (taxi social, Mobil ESEM, mutuel, abonnement bus, tarif SNCB...) qui semblent parfois peu connues.

La mobilité avait déjà été abordée lors de l'enquête précédente en 2017. Les personnes participant à l'époque à cette enquête avaient déjà mis en évidence les problèmes liés au manque de transport en commun entre les villages ainsi que les difficultés pour la mobilité douce (piéton) avec le manque de trottoirs et d'entretien de ceux-ci lorsqu'ils sont existants et la dangerosité de certaines rues de l'entité (circulation et vitesse).

Enquête 2017

Le principal mode de transport utilisé par les personnes interrogées est la voiture personnelle ou celle des enfants. Elles sont en grande majorité conductrices de leur propre véhicule et pour quelques personnes les enfants servent de chauffeur, soit par absence de véhicule, soit par adaptation pour les déplacements plus longs que ceux faits dans la commune (+75 ans).

La marche à pied et le vélo (vélo électrique) sont également cités souvent dans un cadre de loisir, parfois dans la nécessité de déplacement sans voiture.

Les transports en commun sont utilisés dans peu de cas (absence de véhicule) pour aller vers le centre ville ou vers Charleroi. Une personne juge positivement leur utilisation (« *Bon service de bus à Lausprelle* »). Cependant, plusieurs personnes mettent en avant des difficultés à leur utilisation car il manque des arrêts (Hymiée) ou il en manque en période de congé scolaire (Joncrêt) ; ils sont trop compliqués à prendre et peu flexibles. Une majorité des personnes interrogées possédant une voiture déclarent ne jamais prendre les transports en commun.

Certains font appel à des bénévoles pour les conduire.

Si les personnes interrogées ne conduisent pas (absence de voiture, ne conduit plus ...), elles se sentent dépendantes de tout le monde par manque de transports en commun efficaces.

Se déplacer à pied ou à vélo semble difficile et dangereux à certains endroits.

A Hymiée, la grand-route est dangereuse sans trottoir ; certains trottoirs sont salis par de la boue ou il manque des pavés.

Sur la route d'Acoz, Scavée, Raguette, il manque des trottoirs et les accotements sont dangereux.

D'une manière générale, les personnes interrogées décrivent des endroits dangereux liés à la vitesse des voitures (zone 30 non respectée), au parking des voitures sur les trottoirs diminuant l'espace des piétons, des haies mal entretenues débordant sur l'espace public ou des trottoirs manquant d'entretien (chardons, mauvaises herbes) ainsi que des trottoirs trop étroits ne permettant pas de laisser passer une chaise roulante. L'état des routes laisse à désirer.

Des aménagements sont demandés comme un passage pour piéton sur la grande route et des trottoirs sur la route d'Acoz.

Par contre, le Ravel est considéré comme un point positif qui pourrait être poursuivi.

D'autres besoins en termes de mobilité ont été soulevés.

Remettre des arrêts de bus à Hymiée sur la place.

Mettre des bus de la commune à la disposition pour amener les personnes vers les activités et communiquer correctement les horaires de ceux-ci.

Réaliser de vraies pistes cyclables.

Réimplanter des commerces de proximité dans les villages.

Trouver un moyen de transport entre les petits villages et le centre de Gerpinnes.

Mettre un service de voiture à disposition.

Présence de bancs publics pour faire une pause.

D'une manière générale, la mobilité autre qu'en voiture semble difficile dans la commune par manque de transport en commun (bus, horaire, arrêt) et d'équipement urbain (trottoirs, bancs, passage pour piétons).

3) ACCESSIBILITÉ ET ESPACES EXTÉRIEURS

Dans l'ensemble des focus groupes, le constat posé est que la voiture est essentielle pour vivre bien à Gerpennes. En corollaire, la mobilité piétonne a été fortement discutée lors des rencontres.

Les trottoirs sont un élément important pour faciliter la mobilité douce et l'accessibilité extérieure aux seniors. Le constat est posé qu'il y a des aménagements qui ont été réalisés mais seulement au centre de Gerpennes. De nombreux villages ne sont pas équipés de trottoirs et lorsqu'il y en a, ils sont mal entretenus avec des haies qui dépassent ou de nombreuses mauvaises herbes. Il n'est souvent pas possible de les emprunter avec une chaise roulante. Une personne met en lumière que l'obligation de laisser de la place pour faire un trottoir devrait être imposée lors du permis de bâtir pour de nouvelles constructions, laisser de la place pour permettre aux autorités d'en construire. Dans la campagne, il en existe peu et les accotements ne sont pas adaptés pour la marche des seniors.

Les personnes provenant de la résidence service mettent en lumière le manque d'accessibilité piétonne des alentours de la résidence. La route est dangereuse et la vitesse souvent excessive. Ils demandent d'envisager la possibilité de réduire la vitesse à 30 km/h ou de mettre un système ralentisseur (ou chicane), de placer un feu rouge qui leur permettrait de traverser la route de manière plus sécurisée, de placer une rambarde pour sécuriser l'endroit ou des barrières de sécurité.

D'autres zones dangereuses ont également été soulevées lors des focus groupes. Il pourrait être intéressant de réaliser un diagnostic en marchant sur certaines zones problématiques. Cependant, ils sont conscients que lorsque des systèmes de ralentissement sont demandés beaucoup sont d'accord avec le principe mais peu souhaitent qu'ils soient placés devant chez eux. De plus, lors de certaines demandes, ils ont parfois eu des réponses négatives liées à des règles légales : interdiction de placer des ralentisseurs près d'un hôpital ; règles cadastrales liées aux zones résidentielles ; impossibilité pour la commune d'intervenir sur des voiries régionales.

La présence proche de la N5 est depuis de nombreuses années source de nuisance et de nombreux projets pour y remédier ont été envisagés mais aucun n'a abouti. La densité de circulation sur la N5 des camions amène certains avec les systèmes GPS à prendre les petites rues de la commune pour éviter les embouteillages et détourne une partie de la circulation dans les villages avec des routes non adaptées. Pour certains, la vitesse et la grandeur de certaines machines agricoles posent question et rendent dangereuses des rues. La pose de ralentisseur ou de dos d'âne ne sont pas toujours une solution.

Les commerces sont accessibles à pied uniquement lorsqu'on habite le centre de Gerpennes. Il est nécessaire d'avoir un véhicule pour faire des courses car il n'y a plus rien dans de nombreux villages. Il existe des centres commerciaux ou des aires commerciales mais uniquement accessibles par la voiture. Les facilités comme la poste, les banques... sont disponibles au centre de Gerpennes et assez faciles d'accès pour les PMR. La commune est techniquement peu accessible mais le personnel se déplace facilement pour permettre de réaliser certaines tâches.

Il manque des abris bus pour s'abriter en attendant le bus.

L'éclairage public est plutôt bien noté.

Entre les deux enquêtes 2017 et 2024, il semble que la situation des villages en dehors du centre de Gerpennes ne s'est pas améliorée et que le manque de commerce de proximité soit toujours d'actualité.

Enquête 2017

Pour deux villages ; les personnes interrogées font remarquer qu'il n'y a plus de commerce de proximité et qu'elles sont éloignées des services (Hymiée, Acoz) alors que Gerpennes est bien pourvue en commodités.

4) ENGAGEMENT SOCIAL

Pour les participants, l'engagement social est fondamental pour bien vieillir. Ils donnent de leur temps dans de nombreux domaines : écoute, soins palliatifs, aide administrative, Croix-Rouge, Ligue Braille, comité de quartier, conseil consultatif des aînés. Leur motivation est liée au besoin de se sentir utile, de donner quelque chose aux autres, d'apporter de l'aide. Cela permet de relativiser sa propre situation, à ne pas trop se plaindre. Cela évite l'isolement et permet de rencontrer et de voir des gens, de faire partie d'une équipe, de rencontrer les nouvelles générations. Cependant, cet engagement dépend principalement de l'état de santé de la personne ou de son entourage et souvent de l'âge des personnes ; moins important après 80 ans. Il peut s'arrêter lorsque les structures ferment ou changent d'endroit (relocalisation ou recentralisation). L'entrée dans ces structures et dans l'engagement social se fait le plus souvent via des connaissances qui proposent de venir voir ou de participer une première fois. C'est souvent lié au cercle social de la personne.

5) PARTICIPATION SOCIALE

Les participants sont dans leur grande majorité des personnes actives dans de nombreuses activités (biais de sélection). Pour s'occuper et leur apporter du plaisir, ils participent aux activités proposées dans la commune : cours de langue, d'informatique, visite de musée, théâtre, marches (ADEPS ou organisées par le PCS), gym senior (Gymsana), voyage organisé d'un jour, activités proposées dans le catalogue de Hainaut Senior (Charleroi).

Les participants habitant en résidence service font remarquer qu'il n'y a pas d'activité organisée au sein de celle-ci car ils sont considérés comme autonomes et libres de leurs mouvements. Par contre, ils peuvent aller voir à la MR/MRS sur le même site les activités proposées et y participer s'ils le désirent.

La majorité reste autonome et s'occupe de leur maison (ménage, jardin, bricolage) dans les limites du faisable et de leurs petits-enfants.

Les freins à la participation sont pour eux principalement liés à la santé des personnes, au caractère (il faut avoir envie de participer), à la peur de ne connaître personne au début et à la mobilité. En effet, pour pouvoir participer il faut être mobile et véhiculé.

Ils font remarquer qu'ils apprécient les voyages organisés par la commune mais notent que ce sont toujours les mêmes personnes qui y participent (nombre limité de places, vite complet). Certains se demandent comment être prévenus à temps pour s'inscrire. Il faut donner ses coordonnées au PCS qui peut alors envoyer un mail pour prévenir de l'action. Il semble intéressant de rappeler que le PCS ne peut envoyer les informations qu'aux personnes ayant signalé quelles acceptaient que leurs données soient utilisées et qu'il faut les faire parvenir une première fois.

6) LOGEMENT ET HABITAT

Dans le cadre des focus groupes, les participants sont majoritairement propriétaires ou l'ont été et vivent maintenant en résidence service. Ils considèrent que vivre dans différents types d'habitat est un choix personnel que chacun doit faire et sont conscients de la nécessité d'apporter des modifications liées au vieillissement.

Pour une grande majorité, ils se sentent en capacité de changer leur habitat selon les étapes de vie lié à leur santé, leur statut (couple ou célibataire) et leurs finances. Ils disent pouvoir envisager de quitter leur maison pour un appartement ou une maison plus adaptée s'il le fallait (lié par exemple à des difficultés pour entretenir une maison avec jardin), même si pour certains cela veut dire renoncer à certaines choses (jardin).

Certains ont pensé à leur vieillissement lors de la construction de la maison (largeur des portes, sanitaires au rez-de-chaussée, possibilité de faire une chambre au rez-de-chaussée). Pour d'autres, il existe des solutions d'aménagements (salle de bain, rampes, monte-escalier...). Cependant, ils signalent qu'ils sont parfois perdus par rapport aux aides ou aux entreprises qui peuvent réaliser les travaux. Ils ont besoin d'être orientés dans les possibilités de travaux. Ils notent aussi que toutes modifications dans la maison ont un coût et qu'il faut pouvoir les financer.

En dehors de l'adaptation du logement au vieillissement (physique), il y a aussi la possibilité de s'adapter aux limitations de mobilité. Pour certains, la solution est de venir habiter dans le centre de Gerpinnes en appartement pour se rapprocher des commerces et des facilités. Ils sont conscients que le choix de vie fait dans leur jeunesse (habiter en milieu rural) n'est peut-être pas adapté à leur vieillissement. « *On n'a pas pensé qu'on vieillirait.* »

Si les personnes décident de rester à domicile, elles doivent pouvoir accéder à des services pour combler les besoins. Ils notent que les aides ont un coût certain.

L'entrée en MR/MRS est une dernière solution même si le passage en résidence service est plutôt bien apprécié car ils continuent à avoir leur autonomie tout en ayant les services à proximité (infirmier, médecin, aides...). Ils sont en confiance.

Le logement avait été abordé dans l'enquête précédente en 2017. La majorité des personnes interrogées étaient propriétaires de leur logement et déclaraient ne pas avoir trop pensé aux aménagements futurs. Ce résultat est légèrement différent dans la nouvelle enquête où les participants déclarent davantage y avoir pensé ou envisagé des changements de milieu de vie (appartement, résidence service, MR/MRS).

Enquête 2017

Les personnes interrogées habitent majoritairement dans des maisons qu'elles considèrent comme confortables et commodes. Elles sont adaptées à leurs besoins actuels, peu d'aménagements futurs sont prévus. Certaines maisons sont déjà adaptées car elles sont de plain-pied ou les portes sont de largeur permettant le passage d'une chaise roulante.

Tous se sentent bien et aiment y vivre.

Dans leur grande majorité, les personnes interrogées entretiennent elles-mêmes leur domicile avec l'aide d'une aide-ménagère (femme de ménage, titre-service). Elles font appel à des services de jardinage pour entretenir le jardin de manière occasionnelle (taille) ; pour des travaux extérieurs ou spécialisés (peinture, tapissage). Parfois avec l'aide éventuelle des enfants.

Une personne précise qu'elle entretient elle-même car elle ne désire pas avoir quelqu'un dans sa maison. Une autre précise que progressivement elle essaie de diminuer les contraintes par rapport à l'extérieur, principalement le jardin.

La diminution des contraintes d'entretien est une raison avancée pour accepter le changement d'habitation, par exemple pour passer d'une maison à un appartement.

Les personnes interrogées pensent que leurs habitations sont d'une manière générale adaptées au vieillissement. Elles envisagent de petites transformations comme le fait de déplacer un lit au rez-de-chaussée si nécessaire. Cependant, certains pensent à faire installer un WC ou une salle de bain avec douche pour permettre de vivre uniquement au rez-de-chaussée ou encore de placer un escalier électrique permettant l'accès aux étages.

Une partie de personnes interrogées envisagent de changer de type d'habitation en vendant la maison et en prenant un appartement ou une petite maison de plain-pied.

7) SERVICES D'AIDE ET SOIN DE SANTÉ

La majorité des répondants expriment le fait qu'ils n'ont pas encore besoin de services d'aide et donc qu'ils connaissent assez peu ceux-ci. Cependant, ils disent être en capacité de rechercher l'information si nécessaire. Le guide senior est cité ainsi que l'agenda communal qui paraît une fois par an. Il s'agit de sources d'information importantes pour trouver le nom et les numéro d'appel de service d'aide. Pour beaucoup, le personnel du CPAS et du PCS peuvent les aiguiller en cas de besoin.

Une personne signale qu'il fût un temps où il existait un numéro d'appel à la commune dédié au seniors mais que celui-ci a été arrêté car il y avait peu d'appel.

Les services les plus cités sont les services d'aide à la mobilité : mobileSEM et le taxi social qui permettent d'aller faire des courses ou d'aller à un rendez-vous médical à moindre coût. Cependant, pour certaines personnes, ces alternatives à la mobilité ne permettent pas de se déplacer pour des loisirs. Il serait peut-être intéressant de faire une communication par rapport à l'utilisation permise de ses services (motivation, prix, horaires...). Les repas à domicile et les services ALE sont aussi cités. Pour les ALE, les participants déclarent qu'il faut souvent se mettre sur une liste d'attente car il manque du personnel (aide-ménagère, entretien jardin) et que de ce fait il y a peu de disponibilités. Ils sont parfois perdus dans la recherche de service d'entreprise privée pour réaliser des travaux (entretien des gouttières, jardin, bricolage dans la maison), ayant peur de se faire arnaquer. Ils souhaitent être sûrs des services proposés (recommandations).

Ils se posent beaucoup de question sur l'accessibilité du nouvel hôpital après la fermeture de l'IMTR en transport en commun (bus, métro). Pour certains, tout hôpital est accessible via le taxi social ou les transports de la mutuelle.

Entre les deux enquêtes 2017 et 2024, on peut voir une plus grande reconnaissance des services proposés par le CPAS et le PCS comme source d'information lorsqu'il y a besoin d'aide. Le guide de seniors réalisé à la suite de l'enquête de 2017 montre ses effets : il est largement cité comme source d'information utile pour les seniors. La différence la plus importante entre les deux enquêtes se trouve dans les services mis en avant. Dans l'enquête de 2024, les aides à la mobilité sont fortement cités.

Enquête 2017

Le CPAS est le service le plus cité par les personnes interrogées même s'il est utilisé par deux personnes seulement (repas et formalités administratives). Même s'il est cité par beaucoup, certaines personnes reconnaissent leur manque de connaissance des services offerts par celui-ci (connaissent le nom et pas ce qu'il propose).

Les services connus (pas spécialement utilisés) :

- Titres services (aide-ménagère, entretien du jardin)
- Repas du CPAS
- Aide pour les formalités administratives CPAS
- Aide à domicile/aide familiale
- Infirmière
- Taxi social
- Les coccinelles (gardiennes d'enfants)
- Logements sociaux
- Services des mutuelles
- ALE
- Télé-vigilance
- Solidarité locale de Châtelet (Altéo)
- ICDI
- 3x20 goûter – excursions
- Cours d'informatique
- Centre culturel
- Les bénévoles pour des déplacements
- Médecins

Très peu des services cités sont utilisés par les personnes interrogées. Les services le plus utilisés sont les aides-ménagères pour une aide d'entretien et le jardinage (via titres-services, ALE).

8) INCLUSION ET RESPECT

D'une manière générale, les répondants déclarent se sentir inclus dans la société. Ils expriment le fait que pour eux l'inclusion dépend aussi de la personne, il est nécessaire de faire un minimum d'effort pour participer à la vie de la commune. Pour beaucoup, ils font ce qu'ils peuvent avec leurs moyens et leurs capacités. Ils sont d'accord pour dire qu'à Gerpennes il existe un sentiment de sécurité et une bonne ambiance entre voisins : un sourire, un bonjour dans le respect de chacun. Le respect se gagne aussi en étant proactif et en attendant pas qu'on vienne demander ce dont ils ont besoin mais en exprimant leurs attentes.

Un élément peut être considéré comme un élément d'exclusion, c'est l'utilisation et l'obligation d'utilisation du smartphone ou de l'ordinateur. Ils expriment le fait que pour certains ils se sentent comme quelqu'un qui ne sait pas lire. Ils ont peur que parfois on les prenne pour des « *demeurés* ». Ils sont contents qu'il existe des cours de qualité dans la commune qui permettent de se sentir plus à l'aise avec l'utilisation des nouvelles technologies, même si les cours sont souvent vite complets.

Une personne demande à ce que la population soit plus consultée pour certaines thématiques, elle donne l'exemple des nouvelles poubelles plus difficiles à manipuler pour les personnes âgées. Il faut réfléchir à toutes les situations.

Une personne déclare avoir demandé à mettre en place le programme « *les voisins veillent* » suite à de nombreux cambriolages dans la commune mais que ce n'était pas possible. En effet, la distribution du bâti dans la commune (maison isolée les unes des autres) rend ce type de programme compliqué.

Entre les deux enquêtes 2017 et 2024, il ne semble pas y avoir de grosse différence, les participants déclarent toujours se sentir respectés et en sécurité avec de bonnes relations de voisinage.

Enquête 2017

Une seule personne parle d'un sentiment d'insécurité généralisé. Les autres personnes interrogées ne parlent pas d'insécurité.

Certaines ont déjà fait les adaptations pour sécuriser leur habitat par la pose d'une alarme, d'une barrière ou de volets. Une personne dit prendre ses précautions et suivre les conseils de la police (verrous, comportements, ...). Une autre possède un chien et prévient ses voisins de son absence.

Une seule personne interrogée parle d'un pistolet d'alarme.

Pour l'ensemble des personnes interrogées, le voisinage est bon, allant de personnes qui s'entraident (on peut compter sur eux, conduit, aide pour petits travaux) à de l'indifférence polie (on se dit bonjour mais on ne fréquente pas).

Les personnes interrogées révèlent le fait d'être intégrées dans la société, de se sentir utiles et appréciées comme facteur de bien-être (participation sociale).

9) CONCLUSION

D'une manière générale, les participants à l'enquête mettent en avant que vivre à Gerpinnes est agréable. Ils se sentent respectés et inclus dans la commune. De nombreuses activités sont proposées et ils s'engagent dans la vie sociale.

La communication s'est largement améliorée entre les deux enquêtes. La mise à jour du guide seniors est une bonne chose. Celui-ci restant une source importante d'information pour la population.

Le point le plus marquant de cette enquête est la mobilité. Elle est fondamentale pour permettre aux seniors de vivre en toute autonomie et indépendance.

Il faut pouvoir se déplacer pour faire ses courses et maintenir sa subsistance au jour le jour. Mais la mobilité est également primordiale pour se soigner et participer à la société. Elle garantit au senior un maintien physique et psychologique dans la société. Pouvoir se déplacer c'est pouvoir rester en contact avec les autres et s'impliquer dans des activités. Elle procure également un sentiment de liberté et d'utilité.

L'enquête a mis en lumière différents freins à la mobilité dans la commune.

- Peu de transport en commun dans les villages.
- Arrêts mal desservis et mal équipés (abris-bus, bancs).
- Pas de liens entre les villages (transports en communs + piéton).
- Dangerosité de certaines rues (circulation + vitesse).
- Mobilité douce difficile par manque de trottoirs et d'entretien des existants.

10) DEMANDES

- Placement de systèmes de ralentissement (chicane, ralentisseurs, feu rouge).
- Communication pour faire connaître les services d'aide à la mobilité (taxi sociale, MobilEsem, taxi privé...) principalement au niveau de l'utilisation, des horaires, du coût... mais également les possibilités à prix réduit du TEC et de la SNCB.
- Navette entre les villages lors des activités ou pour faire des courses.